



**Association pour le Développement
de l'Enseignement Bi/plurilingue**

Apprendre les langues Éduquer grâce aux langues

L'ADEB a pour but de promouvoir l'enseignement bilingue et des formes d'éducation plurilingue dans les systèmes éducatifs. Elle vise à ce que la diversité et la variation linguistiques soient reconnues et prises en compte dans l'accueil des élèves, dans l'enseignement des diverses disciplines et dans l'ensemble du curriculum scolaire.

Elle s'efforce de le faire au service d'une perspective commune : améliorer les compétences linguistiques et cognitives des élèves tout en développant les ouvertures culturelles. Ceci à l'intérieur d'une conception éducative d'ensemble où la dimension langagière a un rôle majeur pour la réussite individuelle, l'inclusion et la cohésion sociale, la préparation à l'exercice de la citoyenneté démocratique.

Au cœur des systèmes éducatifs

L'ADEB peut accompagner, voire encourager quand cela se révèle possible, des projets d'enseignement bi/plurilingue dans les dispositifs curriculaires d'établissements intéressés, dans les modes de reconnaissance institutionnelle de ces expériences, dans les modalités de formation des enseignants, comme dans l'évaluation et la reconnaissance des résultats des élèves. L'ADEB s'adresse particulièrement aux chefs d'établissement, aux parents d'élèves, aux enseignants, aux formateurs d'enseignants.

Des convergences recherchées

L'ADEB propose notamment d'exploiter les convergences entre les langues, langue majeure de scolarisation, langues étrangères, régionales, anciennes, en prenant en compte les ressources langagières et culturelles des élèves et en prenant toujours appui sur les dimensions transversales que présentent tous les enseignements de langues. Il s'agit, non de bouleverser l'existant, mais de favoriser un changement progressif de perspective par une conception moins cloisonnée des enseignements.

Des coopérations renforcées

Les actions de formation, de diffusion, d'appui pédagogique, de promotion qu'elle conduit, peuvent amener l'ADEB à coopérer avec différentes instances institutionnelles, dont,

entre autres, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), l'Institut français, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), le Centre international d'Études pédagogiques (CIEP), la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), ainsi qu'avec des associations sœurs, des organisations d'enseignants et de parents.

Des spécialistes confirmés

L'ADEB réunit des spécialistes du français, de langues régionales et de langues étrangères, majoritairement impliqués dans la formation initiale et continue des enseignants de langues et dans des recherches sur l'enseignement des langues. Elle peut bénéficier d'échanges réguliers avec des équipes universitaires et des apports de ceux de ses membres qui ont une vaste expérience internationale.

Des ressources à développer

L'ADEB a déjà publié un certain nombre d'ouvrages ou de brochures destinés à accompagner et éclairer l'action des acteurs concernés. Elle souhaite enrichir cette base de ressources en se fondant tant sur des travaux de terrain et leur analyse que sur des résultats de recherches et en visant à dégager des perspectives ayant une portée pédagogique concrète.

L'ADEB offre des services

L'ADEB peut répondre à des demandes émanant d'institutions, d'associations ou de personnes désireuses de mettre en place un projet d'enseignement bilingue ou plurilingue, en France ou à l'étranger. Elle peut apporter son appui sous forme :

- ✓ de sessions d'information et de formation d'enseignants
- ✓ d'expertise portant sur des projets d'établissement
- ✓ de contribution à l'élaboration ou à l'adaptation de programmes d'étude
- ✓ d'actions de promotion de l'enseignement bi/plurilingue
- ✓ de suivi sur le terrain et d'évaluation des politiques de formation
- ✓ d'organisation de journées d'étude ou de colloques

Les demandes devront préciser les attentes, objectifs et contextes des interventions. Elles sont à faire :

- ✓ **par courrier : ADEB, à l'attention de Stéphanie Galligani, Université Grenoble-Alpes, LIDILEM, Bâtiment Stendhal, CS 40700 38058 GRENOBLE Cedex 9**
- ✓ **ou par courriel à l'adresse suivante : adeb.informations@gmail.org**
- ✓ **voir aussi le site de l'ADEB : www.adeb-asso.org**